

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00502

Numéro SIREN : 819 552 811

Nom ou dénomination : AARNOL

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2022 sous le numéro de dépôt 3713

SARL AARNOL
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros

Siège social :
Allée les châtelets- Bâtiment le bréhat
22440 PLOUFRAGAN

819 552 811 - RCS SAINT-BRIEUC

PROCURATION

Je soussigné Josette GUERIN

Agissant en qualité de gérante de la société SARL AARNOL,

Donne par les présentes pouvoir à

CAPELIO
7, Rue Hélène Boucher
Espace Cybèle 2
22190 PLERIN
Tél : 02.96.74.60.45

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de SAINT BRIEUC tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

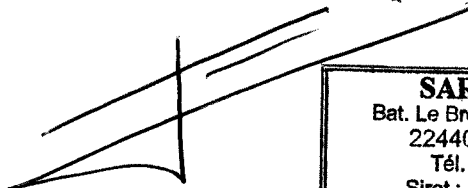
En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à PLOUFRAGAN

Le 19 Mai 2022

Josette GUERIN



SARL AARNOL Bat. Le Bréhat - ZI des Châtelets 22440 PLOUFRAGAN Tél. : 02.96.76.60.00 Siret : 819 552 811 00013

SARL AARNOL

**Allée des Chatelets
22440 PLOUFRAGAN**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION**

**Cabinet Guillaume LE CAM
Société d'expertise comptable
et de Commissariat aux Comptes**

**1 rue du Lavoir
22250 Sévignac**
Téléphone : 02.96.84.96.47

**8 Bd Villebois Mareuil
35400 Saint Malo**
Téléphone : 02.23.15.48.93

**55 Boulevard Hoche
22000 Saint Brieuc**
Téléphone : 02.96.41.68.98

Mail : g.lecam@cabinet-lecam.fr



**Cabinet Guillaume LE CAM
Société d'expertise comptable
et de Commissariat aux Comptes**

**1 rue du Lavoir
22250 Sévignac**
Téléphone : 02.96.84.96.47

**8 Bd Villebois Mareuil
35400 Saint Malo**
Téléphone : 02.23.15.48.93

**55 Boulevard Hoche
22000 Saint Brieuc**
Téléphone : 02.96.41.68.98

Mail : g.lecam@cabinet-lecam.fr

SARL AARNOL
Madame Josette GUERIN
Allée des Chatelets
Bâtiment Le Bréhat
22440 PLOUFRAGAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL AARNOL EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
--

Madame, Messieurs, Les Associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné par décision unanime des associés en date du 15 mars 2022, nous avons établi le présent rapport portant sur :

1. La situation de votre société ;
2. Notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social ainsi que, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à ces missions. Ces diligences ont consisté notamment :

- à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation ;
- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les éventuels avantages particuliers stipulés.

1- Situation de votre société

La synthèse de cette analyse est la suivante.

L'actif net de la société AARNOL tel qu'il ressort des comptes annuels établis à la date du 30 septembre 2021 se décompose de la manière suivante :

1- Actifs de la société :

1-1 Actif immobilisé :

BIENS	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Eléments incorporels			
Frais d'établissement			
Concession, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Eléments Corporels			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques Matériels et outillage industriel			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés	252 012		252 012
Autres immobilisations financières			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	252 012		252 012

1-2 Actif circulant et comptes de régularisation :

BIENS	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Matières premières et approvisionnement			
En cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes sur commandes			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	51 577		51 577
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	6 681		6 681
Charges constatées d'avance	234		234
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	58 492		58 492

1-3 Total de l'actif :

BIENS	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Soit un total d'actif : 1-1 + 1-2	310 504		310 504

2- Passif de la société :**2-1 Capitaux Propres :**

Capitaux Propres	Valeur nette
Capital social	1 000
Réserve Légale	100
Autres réserves	185 384
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	56 576



Provisions Réglementées	7 012
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	250 071

2-2 Provisions pour risques et charges :

Passif pris en charge	Valeur nette
Provisions pour risques et charges	
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	

2-3 Dettes :

Passif pris en charge	Valeur nette
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59 094
Concours bancaires courants	
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 338
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
Disponibilités	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DES DETTES	60 432

2-4 Total du passif de la société :

Passif	Valeur nette
Soit un total de passif : 2-1 + 2-2 + 2-3	310 504

L'actif net de la SARL AARNOL correspond à la différence entre l'actif et le passif (hors capitaux propres) et s'élève donc à : 250 071 €.

Nous avons procédé à une évaluation de la société détenue à l'actif du bilan dans le poste Titres de Participation afin de s'assurer qu'il n'y ait pas nécessité de dépréciation. La valeur déterminée de la société dégage une plus value latente.

2- Valeur des biens composant l'actif social et valeur des capitaux propres de votre société

La valeur des biens composant l'actif social n'appelle pas d'observation de notre part, de même aucun avantage particulier ne nous a été stipulé.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

A Sévignac,
Le 30 mars 2022

Le commissaire aux comptes sur la transformation
SARL Cabinet Guillaume LE CAM
Représentée par Monsieur Guillaume LE CAM

